



ECOSYSTÈME

ECOCITOYENNETÉ

ECOTOURISME



# LE GRAND NOKOUÉ

## UNE EXPÉRIENCE MODÈLE D'INTERCOMMUNALITÉ

*« Les lois de décentralisation, en créant une nouvelle personne publique, dans la pyramide de l'administration territoriale et en lui transférant de nombreuses compétences appartenant antérieurement à l'Etat, imposent aux organes de l'Etat central que sont les ministères, aux communes représentant l'Etat décentralisé, une adaptation devant se concrétiser par des réaménagements dans la vision qu'ils ont de leur rôle, leurs structures, modes d'action et démarches.*

*Au-delà des clarifications des rôles respectifs des deux parties et des réaménagements dans la structure et le fonctionnement des institutions qui y sont impliquées, le succès de la décentralisation suppose une révolution des mentalités au niveau de tous les acteurs (Etat ministères, élus locaux, agents publics, société civile, populations, etc.). Ils doivent acquérir une culture de décentralisation.»*

*Guide MEHU-SERHAU, 2003*

**L**e ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, M. José Didier TONATO et le Maire de la commune de Cotonou par intérim, M. Isidore Gnonlonfoun ont procédé dans la matinée de ce mardi 29 août 2017 dans les

locaux du ministère, à la signature de la Convention-cadre de partenariat relative à la mise en œuvre du Projet Grand Nokoué. La signature du document s'est déroulée en présence du Préfet du Littoral Modeste Toboula, des Adjoints au maire et du

Secrétaire général de la mairie de Cotonou et des membres du cabinet du ministre.

Longtemps attendue, la signature de cet accord vient sceller la volonté effective des deux parties à collaborer de manière efficace pour accélérer le pro-



cessus de développement intégré de la métropole béninoise, et partant de là, de l'ensemble des communes du Bénin.

Accompagné d'une délégation de son conseil municipal et des diverses autorités de la ville, le Maire de Cotonou par intérim, Monsieur Isidore Gnonlonfoun a exprimé sa fierté d'être un acteur majeur de cette nouvelle ère qui ouvre pour la ville de Cotonou, de belles perspectives de modernisation et de développement.

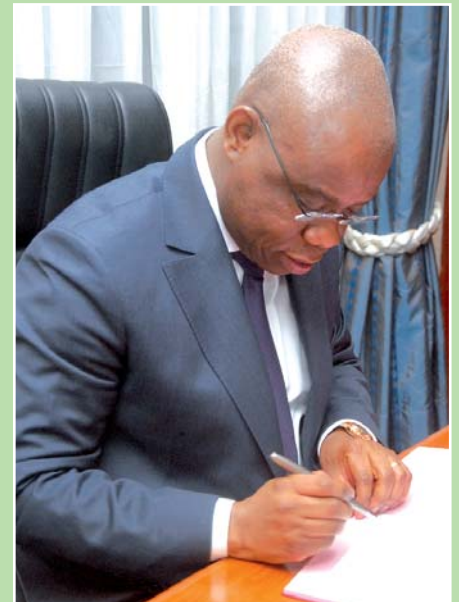
Le ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, Monsieur José Didier TONATO a rappelé dans son allocution que, la modernisation de nos villes est pour le Chef de l'État, son Excellence Patrice TALON et son gouvernement, d'un intérêt

Le Ministre José Didier TONATO  
et son Directeur Adjoint de Cabinet

supérieur à tout calcul et désaccord politique. C'est donc un enjeu autour duquel l'État et les collectivités locales sont appelés à collaborer en parfaite symbiose.

À travers l'exécution de ce projet du Grand Nokoué, qui vient à point nommé pour renforcer les capacités opérationnelles de nos municipalités, l'État béninois offre un appui inédit aux 5 communes (Ouidah, Cotonou, Abomey-Calavi, Sèmè-Kpodji et Porto-Novo) à travers 4 volets majeurs :

- la modernisation des marchés,
- l'asphaltage qui concerne la réhabilitation et l'extension de la voirie urbaine,



Le Ministre José Didier TONATO  
lors de la signature du document



Le Ministre José Didier TONATO  
apposant son cachet

- la gestion des déchets solides,
- la mise en oeuvre du Plan Directeur d'Assainissement.

En effet, comme l'a relevé Monsieur Modeste TOBOULA, Préfet du département du Littoral, à l'ouverture de la cérémonie, la Ville de Cotonou bénéficie à elle seule de près de la moitié des investissements du Programme d'Actions du Gouvernement «**Bénin Révélé**», et se veut ainsi être un pôle d'attraction des investissements extérieurs et un levier pour l'activité économique nationale.

La mise en œuvre de ce vaste projet prouve à suffire que le Gouvernement de la République du Bénin, a bel et bien à cœur de promouvoir et consolider le processus de la décentralisation, seul gage de l'épanouissement effectif des populations à la base. Cela à travers l'autonomisation des collectivités territoriales et la création d'une richesse locale.



*« L'homme ne veut pas que du pain. La richesse peut être aussi le fruit de l'esprit »*

*Maire de Cotonou, Isidore Gnonlonfoun*

*(De gauche à droite) Le Ministre du Cadre de Vie, José D. TONATO, le Maire par intérim de Cotonou, Isidore GNONLONFOUN et le Préfet du Littoral Modeste TOBOULA, lors de la Signature du document d'accord*



*Le Maire de Ouidah, Séverin ADJOVI et le Ministre du Cadre de Vie, José D. TONATO*



*Le Maire de Porto-Novo, Emmanuel D. ZOSSOU et le Ministre du Cadre de Vie, José D. TONATO*

“

**L**a décentralisation doit cesser d'être un discours, la décentralisation doit cesser d'être une bible pour se traduire dans des faits concrets. Je ne vois pas d'Etat en opposition à une commune cela n'a pas de sens. Rien ne sort de la confrontation stérile...

Le bien-être des populations est la seule raison d'être de l'Etat. Je ne vois pas un état réussir sans donner la main à une collectivité locale. Ce sont des investissements qui vont renforcer le pouvoir économique des communes. L'Etat a le devoir de propulser les communes pour atteindre les ODD. Nous devons transcender les petites frictions et aller de l'avant car c'est l'intérêt de nos populations qui doit prendre le dessus. Nous devons aussi combattre l'incivisme. Au moment où on opère les choix justes, on peut devenir impopulaire, mais on n'est jamais impopulaire définitivement.

”

Extraits des propos du Ministre José Tonato



Le Maire de Sèmè-Kpodji, Charlemagne HONFO et le Ministre du Cadre de Vie, José D. TONATO



Le Maire d'Abomey-Calavi, Georges BADA et le Ministre du Cadre de Vie, José D. TONATO



ALBUM